

Le jury de version latine a corrigé cette année 38 copies, soit 15 copies de moins que l'an dernier. Cette diminution correspond non pas à une baisse du nombre de candidats au concours mais à un rééquilibrage bienvenu entre le latin et le grec : 24 candidats à l'option Lettres Classiques ont en effet choisi de présenter la version grecque à l'écrit. Les notes de version latine vont de 19/20 à 0,5/20 et la moyenne de l'épreuve s'établit à 8,91 (contre 6,99 en 2005). L'augmentation de la moyenne s'explique aisément. Les mauvaises copies dont, dans le précédent rapport, nous avons regretté la prolifération ont été beaucoup moins nombreuses cette année : sur 38 candidats, 18 ont obtenu au moins 10/20 (contre 12 sur 53 en 2005) et 5 candidats ont été notés entre 16 et 19. Comme tout jury nous aurions bien entendu aimé lire encore plus de très bonnes copies, mais on peut considérer que les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

Le texte proposé cette année était tiré du *De Divinatione* (II, 22-24), mais pouvait être traduit même si on ignorait tout du traité lui-même, qui est un dialogue, fictif bien entendu, entre Cicéron et son frère Quintus : ce dernier est chargé, au livre I, de défendre la cause de la divination, tandis que l'auteur lui-même se réserve, au livre II, de présenter le point de vue rationaliste. La thèse soutenue ici par Cicéron (connaître l'avenir nous est inutile) était exposée, à la première du singulier dans la brève phrase initiale (*Atque ego ... arbitror*) et une simple lecture du texte permettait d'en saisir la structure d'ensemble. La démonstration se réduit à une série d'exemples dont chacun tient en une phrase, même si celle-ci devient plus longue et plus complexe au fur et à mesure que l'on avance dans le texte. Chacun de ces exemples, construits sur le même modèle, évoque un personnage dont la vie aurait été gâchée s'il avait connu à l'avance les circonstances de sa mort, comme le dit clairement la phrase consacrée à Priam (*Quae enim uita fuisset Priamo, si ab adolescentia scisset, quos euentus senectutis esset habiturus ?*). En dehors de Priam, qui appartient à la tradition littéraire, les trois autres personnages cités, Crassus, Pompée et César (les membres du « premier triumvirat »), sont des contemporains de l'auteur, mais la transition est nettement marquée (*Abeamus a fabulis, propiora uideamus.*). Un rappel de la thèse (*Certe igitur ignoratio futurorum malorum utilior est quam scientia.*) conclut la série des exemples et prépare la critique adressée aux Stoïciens, auxquels Cicéron fait remarquer, non sans ironie, que l'on ne peut croire à la fois à la toute-puissance du destin et à l'utilité de la divination : si la vie et la mort des hommes sont réglées par le destin (*uultis autem euenire omnia fato*), connaître l'avenir alors qu'on ne peut le changer c'est l'assurance d'être malheureux.

Selon la formule consacrée, il n'y avait dans ce passage aucune difficulté de compréhension ou de traduction qui ne pût être résolue par une lecture attentive. Le jury pouvait raisonnablement espérer que les candidats au concours ne seraient pas arrêtés par l'infinitif futur passif *trucidatum iri* ou son équivalent *fore ut ... iaceret* et qu'ils maîtrisaient l'expression de la condition, y compris en proposition infinitive. Mais l'absence chez certains candidats des connaissances linguistiques et/ou historiques que l'on peut attendre de latinistes confirmés a été la cause de nombreuses erreurs qui n'auraient pas dû être commises. Le malheureux Marcus Crassus, qui n'est pourtant pas l'un des Romains les moins connus, a été ainsi nommé dans bon nombre de copies (dont toutes n'étaient pas médiocres) Marconus Crassus, Marcon Crassus (ce qui implique dans les deux cas que le *-ne* interrogatif n'a pas été reconnu), Marcus Crasson ou Marco Crasso. Les circonstances de la mort de Pompée (« tué dans la solitude des Égyptiens » !?) n'étaient manifestement pas connues de tous, ce qui avait pour effet de rendre obscure une phrase transparente. Et que dire des candidats — certes peu nombreux — qui ont compris, au mépris à la fois de la grammaire et de l'histoire, que César avait été tué « devant le fantôme de Pompée par ses centurions sous les yeux de tant de si nobles citoyens » ? Même si l'on peut prendre en compte le stress du concours pour expliquer telle ou telle erreur, les

candidats doivent être conscients qu'il est certaines ignorances qui rendent toute traduction impossible.

Pour compléter et illustrer ces remarques générales, on trouvera ci-après, pour chaque phrase les principales remarques qui peuvent être faites.

Atque ego ne utilem quidem arbitror esse nobis futurarum rerum scientiam : on peut s'interroger à la première lecture sur le sens du nom *scientia* : s'agit-il de « la connaissance de l'avenir » ou de « la science de la divination » ? Mais le premier de ces sens est imposé par le contexte : aucun des personnages cités par Cicéron n'est un professionnel de la divination et dans la reprise de la thèse le terme *scientia* est opposé à *ignoratio*. *Ne ... quidem* porte sur l'adjectif *utilem* comme le veut la règle, mais on pouvait transférer la négation et traduire : « Je pense, pour ma part, que la connaissance de l'avenir nous est même inutile. ».

Quae enim uita fuisset Priamo, si ab adulescentia scisset, quos euentus senectutis esset habiturus ? : la phrase ne comportait aucune difficulté, mais certains candidats n'ont pas reconnu dans *habiturus esset* la tournure permettant d'exprimer le futur dans l'interrogation indirecte et ont donné à *habiturus* un sens fort qui ne s'imposait pas. L'expression *euentus senectutis* (« ce qui lui arriverait lorsqu'il serait vieux ») a souvent été traduite très maladroitement par méconnaissance des valeurs du génitif latin. Rappelons enfin pour quelques étourdis qu'*adulescentia* ne signifie pas « adolescence ».

Abeamus a fabulis, propiora uideamus : dans cette formule de transition au subjonctif impératif, le sens de *propiora* se déduit de ce qui suit : Cicéron va examiner « des exemples plus proches » (à la fois dans l'espace et dans le temps) de lui et de ses lecteurs.

Clarissimorum hominum nostrae ciuitatis grauissimos exitus in Consolatione collegimus : le Gaffiot permettait de savoir que le terme *Consolatio* désignait un traité philosophique (la *Consolation* que Cicéron avait écrite pour lui-même après la mort de sa fille Tullia), ce qui explicitait le sens de *grauissimos exitus collegimus* : l'expression renvoyait à un travail littéraire. Il fallait d'autre part traduire les deux superlatifs, caractéristiques du style cicéronien.

Vt omittamus superiores, Marcone Crasso putas utile fuisse ... scire sibi ... cum ignominia et dedecore esse pereundum ? : la structure d'ensemble de cette phrase, dans laquelle le sujet de l'infinitive qui dépend de *putas* est l'infinitif *scire*, lui-même suivi d'une infinitive (*sibi ... pereundum esse*) a échappé à certains candidats alors que la tournure est habituelle. Par ailleurs *pereundum esse* n'a pas toujours été reconnu comme un adjectif verbal impersonnel à valeur d'obligation et *sibi* a été compris comme le complément d'agent de *interfecto* ou comme un ablatif (!) accordé au même participe. La phrase présentait une seule difficulté : il fallait donner à *utile fuisse* et à *sibi pereundum esse* le sens modal que ce type d'expressions a couramment à l'indicatif ; mais, si l'on avait correctement construit, on était naturellement conduit à traduire : « Est-ce qu'à ton avis il aurait été utile à Marcus Crassus de savoir ... qu'il devrait périr ... ».

An Cn. Pompeium censes ... laetaturum fuisse, si sciret se in solitudine Aegyptiorum trucidatum iri amisso exercitu, post mortem uero ea consecutura, quae sine lacrimis non possumus dicere ? : la phrase est, par sa structure, très proche de la phrase précédente, mais elle devenait très difficile à construire si l'on oubliait que *an* s'emploie couramment dans une interrogation directe (*an censes ... ?*). Il fallait par ailleurs reconnaître dans *laetaturum fuisse* l'expression habituelle de l'irréel en proposition infinitive et analyser correctement (ce qui impliquait de bien comprendre *uero*) les deux infinitives qui dépendent de *sciret* et qui sont pour la première au passif (*se trucidatum iri*), pour la seconde à l'actif (*ea consecutura <esse>*). Dans la subordonnée conditionnelle, alors que l'on attendrait un plus que parfait du subjonctif exprimant l'irréel du passé, Cicéron choisit d'employer l'imparfait *sciret* avec sa valeur de potentiel du passé, insistant ainsi sur le fait que la possibilité de savoir a réellement existé ; mais cette nuance est impossible à rendre en français et l'on était amené à traduire *sciret* par « s'il avait su ». Enfin la dernière partie de la phrase (*post mortem ... non possumus dicere*) était limpide si l'on se souvenait du sort réservé au cadavre de Pompée.

Quid uero Caesarem putamus, si diuinasset fore ut ... trucidatus ita iaceret, ut ad eius corpus non modo amicorum, sed ne seruorum quidem quisquam accederet, quo cruciatu animi uitam acturum fuisse ? : la construction de la phrase concernant César constituait la seule véritable difficulté grammaticale du texte. Nous avons choisi de ne pas modifier la ponctuation de notre édition de référence (W. Ax, Teubner, 1938) car quelle que soit la manière dont on ponctue il est évident que la construction de la phrase est peu rigoureuse : si l'on fait de *quid* un pronom interrogatif, on peine à déterminer sa fonction et *putamus* est suivi d'une subordonnée infinitive (*Caesarem uitam acturum fuisse*) qui est en même temps une interrogative indirecte en raison de *quo cruciatu animi*, ce qui ne

peut que laisser perplexé un correcteur de thème latin ... De façon générale, les candidats qui avaient compris les phrases précédentes n'ont d'ailleurs pas été gênés par cette singularité, tout simplement parce que le parallélisme de structure conduisait au sens. Le jury a donc valorisé les bonnes traductions pour récompenser ceux des candidats qui avaient pris leur responsabilité et rendu le mouvement du texte ; on pouvait proposer : « Et que penser de César ? s'il avait su ... quels tourments il aurait connus au cours de sa vie ? ». Le verbe *diuinare* ne signifie pas ici « deviner » et encore moins « prophétiser », mais « apprendre par un devin » (voir plus haut la remarque sur *scientia*). L'expression *fore ut ... iaceret* est l'équivalent de l'infinitif futur, mais la présence de la consécutive *ita (iaceret), ut ... quisquam accederet* a conduit ceux qui ont mal analysé la valeur de chacun des deux *ut* à de graves CS. Enfin on ne peut que regretter que certains candidats confondent *quidem* et *quidam*, *quisquam* et *quisque* ou ignorent le sens de *quisquam* en contexte négatif ; dans de nombreuses copies c'est le balancement pourtant évident *non modo <quisquam> amicorum, sed ne seruorum quidem quisquam* qui n'a pas été vu.

Certe igitur ignoratio futurorum malorum utilior est quam scientia : le jury attendait que le caractère conclusif de la formule (*certe igitur* : « à coup sûr, par conséquent ») soit mis en valeur dans la traduction ; *futurorum malorum* complète évidemment *ignoratio* et *scientia*.

Nam illud quidem dici, praesertim a Stoicis, nullo modo potest : 'non isset ad arma Pompeius, non transisset Crassus Euphratem, non suscepisset bellum civile Caesar' : *illud*, sujet de *non potest dici*, annonce le passage en style direct et n'a pas à être traduit maladroitement par « ceci » et encore moins par « cela », qui constitue une faute de français.

Non igitur fatalis exitus habuerunt : uultis autem euenire omnia fato : nihil ergo illis profuisset diuinare : de nombreux candidats, tout en traduisant tant bien que mal (car certains n'ont pas reconnu *fatalis exitus* comme un accusatif pluriel), ont peiné à reconstituer le raisonnement de Cicéron, pourtant scandé par des connecteurs logiques. *Igitur* renvoie de façon elliptique à ce qui précède tout en constituant la majeure du syllogisme que Cicéron oppose aux Stoïciens, pris directement à partie (*uultis autem ...*) : si l'on peut dire « Pompée n'aurait pas pris les armes, Crassus n'aurait pas franchi l'Euphrate, César n'aurait pas entrepris la guerre civile » (s'ils avaient su ce qui les attendaient), cela signifie que ces personnages « n'ont pas eu la mort prévue par le destin » ; *fatalis* a donc un sens fort et *habuerunt* est un véritable indicatif. *Autem* introduit, comme c'est la règle, la mineure et *ergo* conclut le raisonnement. *Diuinare* a le même sens que précédemment : le jury n'a pas compté un nouveau fs.

atque etiam omnem fructum uitae superioris perdidissent : quid enim posset iis esse laetum exitus suos cogitantibus ? : la fatigue aidant, ces phrases — qui ne présentent aucune difficulté — ont donné lieu à un certain nombre d'erreurs : *fructum uitae superioris perdidissent* ne signifie pas « ils auraient perdu le fruit de leur vie supérieure » (*sic*) ; *quid* est évidemment un neutre et *exitus suos* un pluriel latin, à traduire par un singulier.

Ita, quoquo sese uerterint Stoici, iaceat necesse est omnis eorum sollertia : les particularités de construction des relatifs indéterminés invitent à voir dans *uerterint* un indicatif plutôt qu'un subjonctif, donc un futur antérieur à valeur d'éventuel, que l'on traduit par un indicatif présent français. L'expression finale *iaceat necesse est omnis eorum sollertia* est assez familière et *iacere* pouvait se traduire par « se retrouver le nez par terre ». Le jury a valorisé les traductions qui rendaient ce trait de style : elles étaient la preuve que les candidats avaient senti l'ironie du texte cicéronien.

Un rapport de jury, parce qu'il a pour fonction principale de relever les erreurs qui ont été commises alors qu'elles n'auraient pas dû l'être, a toujours quelque chose d'accablant. Mais c'est sur une note positive que nous aimerions terminer ce rapport, car, répétons-le, il nous a été donné de lire, avec infiniment de plaisir, quelques excellentes copies dans lesquelles le sens mais aussi le mouvement du texte et le style de Cicéron étaient remarquablement rendus.

Le jury de l'explication orale sur programme de textes latins a entendu cette année les huit admissibles de l'option lettres classiques. C'est le même nombre que l'an dernier. Sur ces huit candidats, cinq ont finalement été admis (6 en 2005).

Les notes obtenues sont les suivantes, par ordre décroissant : 17 ; 16 ; 16 ; 15 ; 12 ; 10 ; 07 ; 06 . La moyenne est de 12,375/20 (contre 12,25/20 au concours 2005, écart non significatif).

Le sort a bien fait les choses cette année. La moitié des candidats a tiré un texte de Suétone, l'autre un texte de Virgile. Les passages qui ont donné lieu à explication sont les suivants : Virgile, *Énéide* VIII, 306-336 ; 337-368 ; 374-406 ; 671-703 ; Suétone, *Jules César*, VI — VII ; XXX ; LVI, 3-9 ; LVII — LIX. C'est sans doute un hasard, mais Virgile a nettement mieux réussi aux candidats (14,5/20 en moyenne) que Suétone (10,25/20). Cette différence, sensible, entre les résultats selon l'auteur ne peut en tout cas pas s'expliquer par une disproportion quantitative. Il s'agit de passages tous comparables quantitativement. Le candidat dispose d'un énoncé où son texte a été mis en pages d'une manière uniforme. Les textes de Suétone comptent environ 18 lignes et, en moyenne, 220 mots ; ceux de Virgile une trentaine de vers et, en moyenne, 210 mots.

Les passages choisis ont tous une importance dans l'économie du texte et sont également riches de substance, tous à même, par conséquent, d'offrir aux candidats, en toute équité, la possibilité de démontrer leurs qualités d'interprétation et de traduction et leur capacité à élaborer un commentaire. On suppose que ces textes avaient tous pu faire l'objet d'une attention particulière pendant l'année de préparation, et n'avaient rien d'inattendu.

Vu le temps imparti de la préparation, le jury conseille aux candidats de préférer un commentaire linéaire : le commentaire composé, souvent très porteur quand il est bien fait, requiert en effet en général un délai plus long que le commentaire linéaire, délai qui ne peut être pris que sur le temps de préparation de la traduction, que l'on souhaite le plus exacte possible et qui ne doit pas être négligée. Il convient aussi de se méfier des plans tout faits, prêts à l'emploi, et qu'on sort tout armés d'un cours qu'on a reçu : si excellents qu'il soient, ces plans n'émanent pas du candidat lui-même, et il y a lieu de croire qu'on défend mieux ce qu'on a conçu soi-même.

On connaît la procédure : le candidat (qui dispose à la fois d'une page à part où son extrait a été recopié, et qu'il peut crayonner à sa guise, et d'une photocopie de l'œuvre au programme dans son intégralité, afin d'avoir tout le contexte souhaitable) présente le texte en le situant ; il en fait la lecture, qu'on souhaite audible, correcte dans la prononciation (y compris élisions et synalèphes dans le cas des textes en vers), segmentée selon la syntaxe, et si possible dans le bon ton ; il en propose une traduction élégante mais précise, segment par segment, en citant les groupes de mots latins traités ; puis il passe au commentaire, dont la méthode est libre (cf. supra). L'ensemble doit tenir en vingt minutes maximum, de façon à ménager au moins dix minutes d'entretien. Plusieurs candidats très diserts ont dû interrompre leur exposé ou en hâter la fin. Il convient de s'entraîner à ce minutage précis.

Lors de l'entretien, le jury a l'occasion d'estimer certaines compétences du candidat. Des erreurs sont rectifiées et le candidat est appelé à être le plus réactif possible pendant ce dialogue avec les correcteurs. Telle rectification, si elle n'annule pas la première faute, est du meilleur effet, notamment quand elle s'appuie sur des arguments grammaticaux. La terminologie grammaticale de base (*conjonction de subordination, proposition complétive, adverbe relatif, potentiel du passé*, etc.) doit alors être mobilisée et utilisée sans hésitation. Le jury aide au mieux le candidat à se reprendre, quitte à formuler la même question de plusieurs manières. Mais si la réponse ne vient toujours pas, il passe à autre chose. Ce n'est pas forcément grave : le candidat ne doit pas pour autant se décontenancer. Simplement, il n'y a souvent pas assez de temps pour reprendre tout le détail.

On est en droit d'attendre des candidats à l'ENS-LSH qu'ils sachent scander. La scansion est un outil souvent très utile pour la construction syntaxique (a long vs a bref par exemple) ; aussi le refus de scander un vers ou la requête d'un délai interminable font-ils mauvaise impression.

L'entretien avec le jury continue avec la reprise du commentaire. Le jury, en général, demande des éclaircissements sur ce qui a été dit et sur ce qui, connexe, n'a pas été dit. On n'attend pas de jeunes candidats des prises de position érudites, et le jury n'a posé aucune question surdimensionnée. Mais il pouvait sembler judicieux, pour le livre VIII de Virgile, d'être renseigné sur la topographie romaine, sur l'abrégé d'histoire qui est fait sur le bouclier d'Énée, sur l'époque augustéenne, sur Homère ; pour Suétone, d'avoir quelques données sur la fin de la République, les conflits sociaux et

civils de la première moitié du siècle concerné, la dizaine de personnages clés cités dans l'œuvre, le genre biographique pratiqué..., bref, de mobiliser des connaissances que nous sommes sûrs que leurs professeurs ont dispensées aux candidats.

Parfois, ces derniers ont manqué d'audace. Un texte de l'*Énéide* appartient, certes, au genre épique. Mais sa tonalité est spécifique et peut être tout autre. Oui, on peut aller jusqu'à dire que, dans le passage où Vénus vient « aguicher » Vulcain pour obtenir les armes de son fils, Virgile s'amuse et nous amuse, et que la tonalité de cet extrait est délicieusement érotique ; oui, on peut se demander quelle est la nature du lien de César à la religion de ses pères et quelle foi il met à ses prétendues origines royales et divines ; et quelle est la nature du lien du biographe Suétone au personnage César. Les textes sélectionnés pour l'épreuve sont, de toute évidence, choisis pour leur intérêt, lequel ne se réduit sûrement pas à une lecture générique uniforme et insipide.

Lettres et arts option lettres modernes

Oral

Traduction et commentaire d'un texte latin hors programme

18 candidates et candidats de Lettres modernes se sont présenté(e)s à l'épreuve, auxquels il faut ajouter 2 candidats du concours SES et 4 du concours Langues, soit un total de 24 candidats ayant fait le choix de l'option latin.

Les notes obtenues, dans la série Lettres et arts, ont été les suivantes (de la plus faible à la plus forte) : 2 [1 note], 3 [1 note], 9 [2 notes], 10 [3 notes], 11,5 [1 note], 12 [2 notes], 13 [4 notes], 14 [3 notes], 18 [1 note]. La moyenne générale, satisfaisante, est de 11,14/ 20. Si l'on ajoute les deux candidats du concours SES (qui obtiennent 15/20 et 13/20) et les quatre du concours Langues (8/20 ; 9/20 ; 12/20 et 18/20), lesquels subissent exactement la même épreuve, la moyenne des 24 candidats entendus s'élève alors à 11,48/20, ce qui est meilleur que les résultats des sessions précédentes.

Sur ces 24 candidats, 14 ont eu un texte de prose, 10 un texte versifié. Les vers réussissent plutôt mieux : la moyenne sur ces textes s'élève à 11,85/20. Peu de différence avec les 18 candidats spécifiques de Lettres modernes : 10 tombent sur de la prose et obtiennent 10,5/20 en moyenne, 8 sur des vers, pour 11,94/20 en moyenne. La meilleure note obtenue par un candidat finalement non admis (hormis les deux candidats de SES) est de 12/20 ; la moins bonne note d'un candidat admis est 9/20. Sur les 24 latinistes entendus, 14 ont été finalement reçus.

Ce sont un texte de Salluste et un de Virgile qui ont le mieux servi les candidates à qui ils sont échus. Il est vrai que c'étaient là de très bonnes latinistes qui se seraient sans doute sorties d'affaire avec n'importe lequel des textes proposés. C'est Tibulle et Tite-Live qui ont été le moins bien exploités. Les 24 textes tirés ont été extraits des auteurs suivants : Aulu-Gelle (1 texte), Catulle (1 texte), César (1 texte), Cicéron (4 textes), Horace (1 texte), Juvénal (1 texte), Lucrèce (1 texte), Martial (1 texte), Ovide (1 texte), Pétrone (1 texte), Plaute (1 texte), Quinte-Curce (1 texte), Salluste (2 textes), Sénèque (1 texte), Tacite (1 texte), Térence (1 texte), Tibulle (1 texte), Tite-Live (1 texte), Varron (1 texte), Virgile (1 texte).

Une remarque préalable sur cet échantillonnage. On voit que c'est surtout la latinité dorée qui est couverte, avec deux incursions du côté des Comiques (qui ont bien réussi aux candidats) et une chez Aulu-Gelle. La candidate qui a tiré un extrait des *Nuits Attiques* n'a pas été spécialement décontenancée. Elle a admis d'emblée qu'elle ne savait pas autre chose de cet auteur que ce que le Gaffiot voulait bien lui en dire. Et c'est bien normal : nous n'attendions pas plus, et nous apprêtions à valoriser tout renseignement supplémentaire qui aurait pu venir. En l'espèce, il s'agissait d'une anecdote impliquant de la critique littéraire concernant Accius et Pacuvius, eux aussi bien peu connus. Comment procéder lorsqu'on tombe sur un auteur légitimement inconnu d'un jeune latiniste non spécialiste ? En ne s'affolant pas. Le texte était écrit en bon latin, avec une grammaire standard ; il

racontait un événement précis, qui ne demandait pas de contextualisation particulière. Et le niveau de latin d'un candidat est tout aussi facile à apprécier avec un texte inconnu qu'avec un texte très connu. Cicéron, qui est tombé quatre fois, donne un résultat décevant, avec 11 de moyenne : on voit que le résultat n'est pas proportionnel à la notoriété de l'auteur tiré. Disons même que les pré-requis sont plus importants dans le cas où on tire un auteur doré que quand on tombe sur Aulu-Gelle, à propos duquel aucun arrière-plan n'est demandé.

Deuxième remarque. Les textes, si divers qu'ils soient, sont homogènes sur le plan quantitatif. Les textes en prose comptent environ 120 mots, ceux tirés des poètes environ 110. La différence tient souvent à un moindre nombre de prépositions dans les textes versifiés ; le moindre nombre de mots à traduire est donc compensé par une plus grande difficulté d'interprétation, notamment à cause des prépositions à suppléer. Le jury fait donc en sorte que les candidats aient des textes de longueur uniforme.

En revanche, ils ne sont pas homogènes sur le critère de la facilité. Certains textes, faits de phrases courtes et simples, ont une syntaxe assez sommaire ; d'autres sont constitués de périodes bien denses ; d'autres font dans l'ellipse. Pour tenter d'homogénéiser le niveau de difficulté, le jury agrmente l'énoncé de notes et d'un chapeau le plus explicatifs possible. Des points de morphologie sont signalés : par exemple les formes syncopées (type *noras*) ou *quis* datif pluriel ont toutes été développées en note ; les archaïsmes orthographiques ont été modernisés (on a écrit *libet* ou *optimus*, même dans un texte de Plaute ou de Salluste, à la place de *lubet* ou *optumus*, etc.). Là où, pour des raisons de scansion, une telle modification se révélait impossible, on expliquait la forme en note.

Reste que certains textes sont plus difficiles que d'autres. Mais le jury sait s'en rendre compte. Cette année par exemple, une candidate manifestement assez bonne latiniste a tiré un Tacite effectivement très difficile, malgré l'appareil de notes. Sa traduction s'en est ressentie, et son commentaire aussi. La reprise a été entièrement consacrée à la traduction. La candidate a alors su rester dynamique et réactive ; elle a rectifié, sous assistance constante, les plus grosses erreurs de construction, montrant des connaissances réflexes du meilleur effet, comme le datif de destination et l'adjectif verbal en fonction de gérondif dans un tour comme *destinabat paludes ruderis accipiendo*. A l'arrivée, sa note est convenable, supérieure à la moyenne générale et conforme, sans doute, à ce qu'elle aurait obtenu sur un texte plus facile pour lequel le jury l'aurait moins aidée. Inversement, telle candidate qui tombe sur un texte facile, pratiquement sans grammaire, et qui ne sait rien en faire, reçoit une note très basse.

On rappelle le déroulement de l'épreuve : à partir d'un texte de 120 mots environ, il est demandé au candidat : 1) de présenter rapidement le passage, en évitant les généralités et en faisant ressortir les traits saillants ; 2) de lire le texte soigneusement, c'est-à-dire de façon expressive et sans le trahir (attention aux abréviations des prénoms), même si le jury doit souvent interrompre la lecture, simplement par manque de temps ; 3) de traduire le texte, en relisant les groupes de mots latins et en essayant, dans la mesure du possible, de respecter le mouvement de la phrase latine ; 4) d'en proposer des éléments de commentaire, selon une forme qui est laissée à son gré.

Si la traduction ne peut pas être le seul élément d'appréciation, elle constitue cependant un moment primordial de l'explication, ne serait-ce que parce qu'elle seule permet au jury d'estimer les connaissances grammaticales du candidat et au candidat de proposer un commentaire vraiment fondé sur le texte. Plusieurs candidats n'ont pas pu traduire la *totalité* du texte. Pour regrettable que cela soit (naturellement, pour tirer d'un texte un bon commentaire, mieux vaut le connaître dans son intégralité), cette situation n'est pas rédhibitoire. Si un passage n'est pas compris, le candidat peut tout à fait le sauter provisoirement dans sa traduction, quitte à y revenir ensuite sur l'invitation et avec l'aide du jury. L'essentiel est de ne pas se laisser arrêter complètement par le texte, ni de perdre du temps en hésitations : laisser au jury la possibilité de revenir sur des problèmes de traduction peut au contraire aider le candidat à améliorer aussi son commentaire.

Après une préparation d'une heure, commettre des fautes de traduction est sinon inévitable, du moins excusable. Mais il y a faute et faute, et surtout on attend du candidat, puisqu'il est dans la plupart des cas (et dans la limite du temps disponible) aidé par le jury, qu'il soit capable de corriger ses erreurs. Le jury a naturellement apprécié de façon très différente le candidat (ou la candidate) capable de voir, et même d'explicitier ou de commenter son erreur, et celui (ou celle) qui reste bloqué(e) sur une traduction incompréhensible, ou sur une construction impossible. En d'autres termes, la capacité à se corriger, le plus rapidement possible, et la réactivité aux questions du jury sont

des atouts essentiels (voir ci-dessus). Hormis quelques candidats vraiment désemparés, la plupart de ceux qui ont été entendus, après parfois quelques suffocations d'angoisse vite maîtrisée, se sont montrés à cet égard vifs et dynamiques.

Le jury a plusieurs fois observé des erreurs de traduction dues à une lecture hâtive du dictionnaire. Ainsi la forme *uis*, interprétée comme un substantif (contre toute construction du passage) alors qu'il s'agissait du verbe. Récurrente aussi l'erreur de syntaxe concernant la coordination : *et* ou *-que* doivent être interrogés et le candidat doit toujours se demander quels éléments du texte sont l'objet de la coordination.

En ce qui concerne le commentaire, mis à part les candidats faibles qui n'avaient à peu près rien compris au texte proposé et qui, évidemment, se trouvaient fort dépourvus, les candidats sont manifestement bien préparés à l'épreuve. Devant des textes variés, ils font preuve de certaines connaissances littéraires ou historiques souvent bien en place. L'art oratoire, la vie quotidienne à Rome, les genres littéraires latins leur sont assez familiers. La plupart proposent un plan et s'y tiennent. Souvent, certes, l'organisation se borne à repérer les différentes parties du texte, prises dans un ordre chronologique, ce qui peut être satisfaisant pour certains textes argumentatifs ou narratifs. Mais d'autres vont jusqu'à un plan composé, ce qui est souvent plus intéressant et permet de briller davantage.

Les plus habiles n'hésitent pas à enrober dans un bel emballage jusqu'aux morceaux du texte qu'ils savent avoir mal interprétés, espérant sans doute dissuader le jury d'y revenir, tâchant d'attirer son attention sur des formules alambiquées et des éléments de terminologie (voire de jargon) qu'ils maîtrisent. Mais le jury aussi a du métier...

Rappelons également que le candidat doit adopter, tant pour la traduction que pour son commentaire, un niveau de langue adapté à son objet ; si une tournure familière peut être bien venue dans une traduction de Plaute, elle aura beaucoup moins sa place dans un commentaire de Cicéron.

Le jury se déclare donc satisfait des candidats de la session 2006. A deux catastrophes près, qui s'expliquent par un niveau trop faible ou une trop grande émotivité, les candidats sont plutôt doués et si leur latin n'est pas toujours de la meilleure qualité, leur réactivité, leur promptitude, leur concentration et leur savoir-faire sont de bon aloi.

Langues vivantes

Traduction et commentaire d'un texte latin hors programme

Quatre candidats se sont présentés : notes 8 ; 9 ; 12 ; 18. Pour les conseils et commentaires, voir le rapport pour l'épreuve orale de latin hors programme dans la série Lettres et Arts.